

Installation de dispositifs de concentration de poissons CRPMEM

Ce projet a été mis en place dans le cadre de la mesure « Aménagement des zones marines côtières » et a pour objectif de protéger et générer de la ressource afin de favoriser le développement de la pêche côtière et l'évolution de cette petite pêche vers un mode économique garantissant l'équilibre d'entreprises le plus souvent familiales.

Cette mesure vise à l'installation, la modernisation et l'essai d'éléments fixes ou mobiles destinés à protéger et développer la ressource essentiellement en zone côtière. Le suivi scientifique de ces opérations sera également assuré pendant au moins 5 ans

Contacts

CRPMEM

47, rue Evariste de Parry BP 29
97827 Le Port Cedex
Tél. : 0262 42 23 75

*Direction régionale et départementale des
affaires maritimes*

11 r Compagnie 97400 SAINT DENIS
Tél. : 0262 90 19 60

Suite au cyclone DINA, une dizaine de dispositifs de concentration de poissons (DCP) a été détruite sur la côte Nord-Ouest de l'île. L'action mise en place a consisté à acquérir du matériel habituel de construction des DCP.

Ces dispositifs permettent d'attirer et de retenir quelques temps les bancs de poissons migrateurs, rendant la pêche moins aléatoire. Un DCP se décompose en trois parties :

- Un ancrage disposé sur le fond et suffisamment lourd pour ne pas être déplacé par les courants (bloc de béton);

- Un dispositif flottant qui peut être un simple radeau ou un assemblage de bouées et de flotteurs;
- Une ligne de mouillage, reliant ces deux parties, en cordage synthétique et pouvant être munie d'appendices (rubans, morceaux de filets ...), permettant d'attirer les poissons.

Le dispositif attire et maintient le poisson dans une zone parfois importante. Ainsi, le poisson reste pendant trois ou quatre jours dans un rayon de 3 à 4 miles autour du DCP, assurant ainsi des possibilités de pêche de façon prolongée. Les bancs qui s'en vont, après avoir passé plusieurs jours sous le dispositif, sont très rapidement remplacés par d'autres.

Quelques indicateurs :

Nombre de DCP créés : 10



(photo IFREMER)

Coût total éligible : 34 593.24 €

**Participation de l'Union Européenne :
24 215 € (IFOP)**

Ce projet est cofinancé par l'Union Européenne

